

Votation fédérale 29 novembre 2026

L'assemblée primaire de la commune municipale de Sion est convoquée le 29 novembre 2026 pour se prononcer sur le rejet ou l'acceptation de

Quatre objets fédéraux :

1. *Arrêté fédéral du 19 juin 2026 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA (FF 2026 1757)*
2. *Initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice » (FF 2026 1760)*
3. *"Initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! »*
4. *(FF 2026 1758)"*
5. *Modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) (FF 2026 22).*

Deux objets cantonaux :

1. *Lois sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion Valais-Wallis (LSGEAS) adoptée par le Grand Conseil le 12 mars 2026*
2. *Initiative populaire cantonale pour un salaire minimum légal*

Il n'y a aucun objet communal.

Possibilités de vote

1. Au bureau de vote

Vous pourrez voter au bureau de vote sur présentation de la feuille de réexpédition valant carte civique. Le bureau de vote du Casino (rue du Grand-Pont 6) est ouvert le **dimanche 29 novembre 2026 de 9H00 à 12H00**

2. Par correspondance postale

Vous devrez utiliser le matériel de vote qui vous aura été transmis et retourner l'enveloppe de transmission affranchie à vos frais à « Ville de Sion, case postale, 1950 Sion 2 » en veillant à poster votre envoi suffisamment tôt, **de manière à ce qu'il parvienne à la Municipalité au plus tard le vendredi précédant le scrutin à 17h00 (heure limite)**. Selon la loi, tout envoi insuffisamment affranchi sera refusé.

3. Par dépôt à l'urne

Vous pouvez déposer votre enveloppe de transmission non affranchie **dans l'urne installée au guichet, à la rue de Lausanne 23**. Ce dépôt pourra être fait **dès le lundi suivant la réception du matériel de vote. L'urne est accessible du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

En tout état de cause, nous vous invitons à bien lire les instructions mentionnées sur la feuille de réexpédition valant carte civique.